

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

Volume 9, fascicule 8 | Février 2026



Entre parcours scolaire et contexte de vie : les facteurs associés à l'obtention d'une première sanction d'études collégiales

Description des variables

Facteurs externes aux études collégiales

Revenu d'emploi déclaré l'année fiscale de la première inscription aux études collégiales

À partir des fichiers de Revenu Québec extraits en septembre 2024 grâce à une entente avec l'Institut de la statistique du Québec, le revenu d'emploi déclaré a été calculé pour les années fiscales 2015, 2016 et 2017, soit celles correspondant aux années d'inscription aux études collégiales de la population visée par l'analyse. Le revenu d'emploi a été estimé à partir des revenus d'emploi déclarés par le jeune (ligne L101 de la déclaration de revenus du particulier) ou par l'employeur (case A du relevé 1) et des revenus d'entreprise, d'agriculture, de pêche, de profession ou de commission, ici appelés « travail autonome » (lignes LL22, LL23, LL24, LL25, LL26 et LL30 de la déclaration d'impôt). Ces revenus d'emploi ont ensuite été recodés en 17 catégories allant de 2 500 \$ à 100 000 \$ et plus.

Chacune des variables de revenus d'emploi a ensuite été combinée avec la session de la première inscription aux études collégiales disponibles dans les fichiers du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) (extraction d'avril 2025). Trois variables dichotomiques ont été créées (une pour les jeunes inscrits pour la première fois au cégep à l'automne 2015, une pour ceux inscrits pour la première fois à l'hiver ou à l'automne 2016 et une pour ceux inscrits pour la première fois à l'hiver 2017), ce qui permet de distinguer les jeunes ayant déclaré des revenus d'emploi ou de travail autonome de

10 000 \$ ou plus au cours de cette année fiscale des jeunes ayant déclaré des revenus moindres ou n'ayant pas déclaré de revenus d'emploi ou de travail autonome.

Enfin, ces trois variables ont été combinées en une seule variable dichotomique dont les modalités sont : 1) Revenu déclaré de 10 000 \$ et plus ; 2) Revenu déclaré de moins de 10 000 \$ ou aucun revenu déclaré.

Principale source de revenus au cours des 12 mois précédant l'enquête à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes d'indiquer leurs sources de revenu ou d'aide financière servant à leurs dépenses ou à leur épargne au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ceux-ci pouvaient choisir parmi 15 choix, dont les salaires et les traitements, les revenus de travail autonome, différentes sources de prêts et bourses ou de soutien financier, etc. S'ils sélectionnaient plus d'une source, ils devaient ensuite indiquer leur principale source de revenus. À partir de ces deux variables, une variable composite a été créée, ce qui permet de cerner la principale source de revenu ou d'aide financière des jeunes.

Pour les présentes analyses, cette variable a été regroupée en trois catégories : 1) Salaires et traitements ou revenu de travail autonome ; 2) Soutien financier de la famille (pour les frais de scolarité, le loyer, les comptes, etc.) ; 3) Autres.

Perception du fardeau d'endettement à 19 ans

Cette variable est obtenue à partir de la réponse du jeune à la question suivante posée au volet 2017 de l'étude : « Comment perçois-tu ton fardeau d'endettement ? ». Les choix de réponse étaient : « Je n'ai pas de dette ; Je me considère comme peu endetté ; Je me considère comme moyennement endetté ; Je me considère comme très endetté ; Je me considère comme extrêmement endetté ». La variable a été recodée en deux modalités qui distinguent les jeunes ayant indiqué ne pas avoir de dettes de ceux se considérant comme endettés (de peu à extrêmement).

Insécurité alimentaire à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a posé aux jeunes les questions suivantes : « Est-il arrivé que vous : 1) vous soyez inquiété(e) du fait qu'il n'y a pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent ? ; 2) n'ayez pas suffisamment de nourriture à cause d'un manque d'argent ? ; 3) n'ayez pas mangé des aliments de la qualité ou de la variété désirée à cause d'un manque d'argent ? ». On a considéré que les jeunes avaient vécu de l'insécurité alimentaire au cours de l'année s'ils avaient répondu par l'affirmative à l'une de ces trois questions.

Situation résidentielle principale au cours des 12 derniers mois à 19 ans

Cette variable est construite à partir des réponses obtenues à deux questions posées au volet 2017. Une première porte sur les situations résidentielles que le jeune a connues régulièrement au cours des 12 mois précédant l'enquête. La seconde s'adresse aux jeunes ayant connu plus d'une situation résidentielle, et porte sur celle qu'il considérerait comme étant la principale. Les choix de réponse suivants étaient proposés : 1) avec les deux parents, qui vivent ensemble ; 2) avec les deux parents, qui vivent séparément (garde partagée) ; 3) avec la mère, qui vit sans conjoint(e) ; 4) avec la mère, qui vit avec un(e) conjoint(e) ; 5) avec le père, qui vit sans conjoint(e) ; 6) avec le père, qui vit avec un(e) conjoint(e) ; 7) seul ; 8) à l'extérieur du foyer familial avec quelqu'un d'autre ; 9) autre situation. Ces deux variables ont été combinées en une seule, laquelle compte deux catégories : 1) vit avec les deux parents ou l'un des parents ; 2) autre situation.

Taille du secteur de résidence à 19 ans

Afin de déterminer le secteur de résidence du jeune, on a utilisé le code postal de son adresse de correspondance afin de classer le répondant selon la délimitation des régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR) de 2016 de Statistique Canada. La RMR est un territoire statistique formé par une ou plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau d'au moins 50 000 habitants. Elle doit compter une population totale d'au moins 100 000 habitants (Statistique Canada, 2016). L'AR est un territoire statistique formé par une ou plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau d'au moins 10 000 habitants (Statistique Canada, 2016). Les régions situées à l'extérieur d'une RMR ou d'une AR sont classées dans la catégorie des régions rurales. Elles comprennent les communautés de moins de 1 000 habitants ou ayant une densité de population inférieure à 400 habitants au kilomètre carré.

Pour obtenir plus de renseignements, consulter le document de Statistique Canada : www150.statcan.gc.ca/n1/pub/92-195-x/2016001/geo/pop/pop-fra.htm. Pour la présente analyse, cette variable a été regroupée en quatre catégories : 1) RMR de Montréal ; 2) Autres RMR ; 3) AR de plus de 10 000 habitant(e)s ; 4) Rural.

Niveau de soutien social à 19 ans

Cette variable est construite à partir des réponses obtenues à une version courte (10 items) de l'Échelle de provisions sociales de Cutrona et Russell (1987). Cette version abrégée a été conçue et validée par Caron (1996). Le jeune devait indiquer dans quelle mesure chacun des 10 énoncés suivants décrit ses relations avec les autres : 1) « Il y a des personnes sur qui je peux compter pour m'aider en cas de réel besoin » ; 2) « Il y a des personnes qui prennent plaisir aux mêmes activités sociales que moi » ; 3) « J'ai des personnes proches de moi qui me procurent un sentiment de sécurité affective et de bien-être » ; 4) « Il y a quelqu'un avec qui je pourrais discuter des décisions importantes qui concernent ma vie » ; 5) « J'ai des relations où ma compétence et mon savoir-faire sont reconnus » ; 6) « Il y a une personne fiable à qui je pourrais faire appel pour me conseiller si j'avais des problèmes » ; 7) « J'ai l'impression de faire partie d'un groupe de personnes qui partagent mes attitudes et mes croyances » ; 8) « Je ressens un lien affectif fort avec au moins une autre personne » ; 9) « Il y a des gens qui admirent mes talents et mes habiletés » ; 10) « Il y a des gens sur qui je peux compter en cas d'urgence ». Les choix de réponse étaient les suivants : « Tout à fait d'accord », « D'accord », « En désaccord » et « Tout à fait en désaccord ». À partir des réponses obtenues, une échelle prenant des valeurs de 0 à 30 a été construite. La distribution est asymétrique vers la droite. Aux fins des analyses, les scores ont été regroupés en terciles, puis en deux catégories : 1) niveau de soutien plus faible (tercile 1 – score de 0 à 26) ; 2) niveau de soutien modéré ou plus élevé (terciles 2 et 3 – scores de 27 à 30).

Fréquence des activités ou du temps passé avec la mère à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes qui ils considéraient comme leur figure maternelle. À ceux ayant répondu avoir une figure maternelle, on a demandé, en général, la fréquence à laquelle ils faisaient des activités, passaient du temps ou prenaient un repas avec leur figure maternelle. Les jeunes devaient choisir entre les choix de réponse suivants : jamais, quelques fois par année, plusieurs fois par année, plusieurs fois par mois, environ une fois par semaine et quelques fois par semaine.

Aux fins d'analyse, une variable combinée a été créée. La première catégorie regroupe des jeunes qui n'ont pas de figure maternelle ou qui ont indiqué passer du temps avec elle plusieurs fois par année, quelques fois par année ou jamais. Pour faciliter la compréhension, on réfère à ces fréquences par « rarement ou jamais ». La seconde catégorie regroupe les jeunes ayant mentionné passer « régulièrement » du temps avec leur figure maternelle, soit plusieurs fois par mois, environ une fois par semaine, quelques fois par semaine ou tous les jours.

Fréquence des activités ou du temps passé avec le père à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes qui ils considéraient comme leur figure paternelle. À ceux ayant répondu avoir une figure paternelle, on a demandé, en général, la fréquence à laquelle ils faisaient des activités, passaient du temps ou prenaient un repas avec leur figure paternelle. Les jeunes devaient choisir entre les choix de réponse suivants : jamais, quelques fois par année, plusieurs fois par année, plusieurs fois par mois, environ une fois par semaine et quelques fois par semaine.

Aux fins d'analyse, une variable combinée a été créée. La première catégorie regroupe des jeunes qui n'ont pas de figure paternelle ou qui ont indiqué passer du temps avec elle plusieurs fois par année, quelques fois par année ou jamais. Pour faciliter la compréhension, on réfère à ces fréquences par « rarement ou jamais ». La seconde catégorie regroupe les jeunes ayant mentionné passer « régulièrement » du temps avec leur figure paternelle, soit plusieurs fois par mois, environ une fois par semaine, quelques fois par semaine ou tous les jours.

Sentiment de proximité avec la mère à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes qui ils considéraient comme leur figure maternelle. À ceux ayant répondu avoir une figure maternelle, on a demandé d'indiquer, sur une échelle de 1 à 7, leur sentiment de proximité avec celle-ci, 1 étant « pas du tout proche » et 7 signifiant « très proche ».

Aux fins d'analyse, une variable combinée a été créée. La première catégorie regroupe des jeunes qui n'ont pas de figure maternelle ou qui ont répondu ressentir un niveau de proximité de 3 ou moins. Pour faciliter la compréhension, on réfère à ces choix par « Ne se sent pas ou se sent peu proche de sa mère ». La seconde catégorie regroupe les jeunes se sentant « moyennement à très proche » de leur figure maternelle, c'est-à-dire qu'ils ont indiqué un niveau de proximité entre 4 et 7.

Sentiment de proximité avec le père à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes qui ils considéraient comme leur figure paternelle. À ceux ayant répondu avoir une figure paternelle, on a demandé d'indiquer, sur une échelle de 1 à 7, leur sentiment de proximité avec celle-ci, 1 étant « pas du tout proche » et 7 signifiant « très proche ».

Aux fins d'analyse, une variable combinée a été créée. La première catégorie regroupe des jeunes qui n'ont pas de figure paternelle ou qui ont répondu ressentir un niveau de proximité de 3 ou moins. Pour faciliter la compréhension, on réfère à ces choix par « Ne se sent pas ou se sent peu proche de son père ». La seconde catégorie regroupe les jeunes se sentant « moyennement à très proche » de leur figure paternelle, c'est-à-dire qu'ils ont indiqué un niveau de proximité entre 4 et 7.

Niveau de satisfaction de la relation avec la mère à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes qui ils considéraient comme leur figure maternelle. À ceux ayant répondu avoir une figure maternelle, on a demandé d'indiquer leur niveau de satisfaction de leur relation avec celle-ci entre « très satisfait », « satisfait », « ni satisfait, ni insatisfait », « insatisfait », « très insatisfait ».

Aux fins d'analyse, une variable combinée a été créée. La première catégorie regroupe des jeunes qui n'ont pas de figure maternelle ou qui ont répondu être « ni satisfaits, ni insatisfaits », « Insatisfaits » ou « très insatisfaits » de cette relation. La seconde catégorie regroupe les jeunes se disant « très satisfaits » et « satisfaits » de la relation avec leur figure maternelle.

Niveau de satisfaction de la relation avec le père à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes qui ils considéraient comme leur figure paternelle. À ceux ayant répondu avoir une figure paternelle, on a demandé d'indiquer leur niveau de satisfaction de leur relation avec celle-ci entre « très satisfaits », « satisfaits », « ni satisfaits, ni insatisfaits », « insatisfaits », « très insatisfaits ».

Aux fins d'analyse, une variable combinée a été créée. La première catégorie regroupe des jeunes qui n'ont pas de figure paternelle ou qui ont répondu être « ni satisfaits, ni insatisfaits », « insatisfaits » ou « très insatisfaits » de cette relation. La seconde catégorie regroupe les jeunes se disant « très satisfaits » et « satisfaits » de la relation avec leur figure paternelle.

Présence d'un ami proche au cours des 12 mois précédant l'enquête à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes s'ils avaient eu un ami ou une amie proche au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit une personne avec qui le jeune était à l'aise, à qui il pouvait dire ce qu'il pensait et à qui il pouvait demander de l'aide. Cette personne ne devait pas lui être apparentée ni être son chum, sa blonde, son conjoint ou sa conjointe. Les jeunes pouvaient répondre par oui ou par non.

Relation conflictuelle avec l'ami proche à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a posé les questions suivantes aux jeunes qui avaient eu un ami ou une amie proche au cours des 12 mois précédant l'enquête : « Cette personne et toi avez-vous été en désaccord et vous êtes-vous querellés ? », « Cette personne et toi vous êtes-vous fâchés ou disputés ? », « Cette personne et toi avez-vous argumenté l'une avec l'autre ? ». Les jeunes pouvaient répondre parmi les choix suivants : 1) Jamais ou très rarement ; 2) Rarement ou pas souvent ; 3) Parfois ou assez souvent ; 4) Souvent ou très souvent ; 5) Toujours ou extrêmement souvent.

Un score de 0 à 10 a été calculé à partir des réponses obtenues à ces questions (pour plus de détails à ce sujet, consulter le document [Variables dérivées de l'ELDEQ, 1^{re} édition 1998-2023 – Partie B](#)). Pour les besoins de l'analyse, une variable combinée en quatre catégories¹ a été créée à partir de cette variable et de celle sur la présence ou non d'un ami ou d'une amie proche : 1) n'a pas d'ami(e) proche ; 2) score de 0 ; 3) score supérieur à 0, mais inférieur à 5 ; 4) score de 5 ou plus. En analysant cette variable avec l'obtention d'une première sanction d'études, on a constaté que les catégories 1 et 4 ne se distinguaient pas, tout comme les catégories 2 et 3. Une variable dichotomique a donc été créée : 1) pas d'ami(e) proche ou relation conflictuelle avec elle ou lui (score de 5 ou plus) ; 2) relation peu ou pas conflictuelle avec l'ami(e) proche (score de 0 à moins de 5).

Soutien émotif de l'ami proche à 19 ans

Cette variable a été construite à partir des réponses données par le jeune à quatre questions posées au volet 2017 de l'étude. La première visait à savoir si le jeune avait un ami ou une amie proche autre qu'une personne apparentée, un chum, une blonde

ou un conjoint ou une conjointe. Dans l'affirmative, on demandait au jeune la fréquence à laquelle il avait vécu certaines situations avec cette personne. Plus précisément, on a demandé au jeune à quelle fréquence au cours des 12 derniers mois : 1) il lui était arrivé de faire appel à cette personne pour qu'elle le réconforte quand il avait des problèmes personnels ; 2) il lui était arrivé de dépendre de cette personne pour de l'aide, des conseils ou de la sympathie ; 3) il avait pu compter sur cette personne pour qu'elle lui remonte le moral lorsqu'il était déprimé ou bouleversé. Pour ces trois questions, cinq choix de réponse, allant de « Jamais ou très rarement » à « Toujours ou extrêmement souvent », étaient offerts.

Le score obtenu à partir des réponses à ces trois questions a été ramené sur une échelle de 0 à 10 (pour plus de détails à ce sujet, consulter le document [Variables dérivées de l'ELDEQ, 1^{re} édition 1998-2023 – Partie B](#)). Aux fins des analyses, une variable qui combine le fait d'avoir ou non un ami ou une amie proche et le niveau de soutien émotif reçu de celui-ci ou de celle-ci a été construite sous forme de quintiles, le quintile 1 représentant les jeunes recevant un niveau de soutien relativement plus faible et le quintile 5, ceux recevant un niveau de soutien relativement plus élevé.

Statut relationnel à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes si, au moment de l'enquête, ils avaient un chum, une blonde, un conjoint ou une conjointe. Les choix de réponses étaient les suivants : « Oui, un chum ou une blonde », « Oui, une blonde ou une conjointe », « Non ». Les réponses ont été regroupées afin de distinguer les jeunes en couple de ceux qui ne l'étaient pas.

Perception de l'état de santé à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes si, en général, leur santé était « Excellente », « Très bonne », « Bonne », « Passable » ou « Mauvaise ». Les choix de réponse ont été regroupés afin de distinguer les jeunes estimant que leur santé est « Excellente ou très bonne » des jeunes la percevant comme étant « Bonne, passable ou mauvaise ».

Indice d'activité physique de loisir à 19 ans

Cette variable a été construite à partir des réponses données par le jeune à quatre questions posées au volet 2017 de l'étude. Une question vise d'abord à savoir si le jeune pratique une ou plusieurs activités physiques durant les loisirs. Si tel est le cas, on lui demande s'il en pratique toutes les semaines. Si c'est encore le cas, on lui demande le nombre de jours habituels, au cours d'une semaine, où il fait des activités physiques de loisir et, dans une journée type, la durée moyenne de la pratique de cette activité, les choix allant de moins de 10 minutes à 2 heures ou plus. Enfin,

1. La distribution fortement asymétrique ne permettait pas un regroupement en quintiles ou en terciles.

on questionne le jeune sur son niveau habituel d'effort physique durant ce genre d'activité (très faible, faible, moyen ou élevé). À partir de ces questions, un indice a été créé qui s'appuie sur la méthode de construction de l'Institut national de santé publique du Québec : [Indice d'activité physique : document technique – Enquête québécoise sur la santé de la population \(EQSP\) 2014-2015](#). Cet indice compte quatre niveaux : 1) actif(-ive); 2) moyennement actif(-ive); 3) un peu actif(-ive); 4) sédentaire.

Nombre d'heures de sommeil par jour les journées d'école ou de travail à 19 ans

Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes quelle était leur heure habituelle de coucher et de lever lorsqu'ils devaient aller à l'école ou au travail le lendemain. Si le jeune se couchait ou se levait à des heures variables, il devait faire une moyenne. À partir de ces informations, le nombre d'heures et de minutes de sommeil a été calculé, puis recodé en trois catégories : « 6 h ou moins », « Plus de 6 h, mais moins de 10 h », « 10 h ou plus ».

Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête à 19 ans

La consommation excessive d'alcool est définie par un épisode de 4 consommations ou plus (pour les femmes) ou de 5 consommations ou plus (pour les hommes) prises à une même occasion au cours des 12 derniers mois. Au volet 2017 de l'étude, on a demandé aux jeunes à quelle fréquence ils avaient eu une telle consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les choix de réponse étaient : « Jamais », « Moins d'une fois par mois », « Une fois par mois », « 2 à 3 fois par mois », « Une fois par semaine », « Plus d'une fois par semaine ». À partir des réponses obtenues, une variable comportant trois catégories a été construite : « Jamais », « Moins d'une fois par mois » et « Une fois par mois ou plus ».

Nombre d'heures moyen passées par jour sur les médias sociaux à 19 ans

Au volet 2017, on a demandé aux jeunes combien de temps ils passaient en moyenne par jour sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.). Les choix de réponse étaient : « Je ne passe pas de temps sur les médias sociaux », « Moins d'une heure », « 1 h à 2 h 59 », « 3 h à 4 h 59 », « 5 h à 6 h 59 », « 7 h à 8 h 59 », « 9 h et plus ». À partir des réponses obtenues, une variable comportant trois catégories a été construite : « Aucune ou moins d'une heure », « De 1 h à moins de 5 h » et « 5 h ou plus ».

Niveau de symptômes d'anxiété à 19 ans

Cette variable est établie à partir de 10 questions posées au volet 2017 de l'étude. Le jeune devait indiquer, sur une échelle de 0 à 8, où 0 signifie « Jamais » et 8 « Constamment », à quelle fréquence il avait vécu certaines expériences telles que : avoir très peur et éviter des endroits, des animaux ou des situations ; être très anxieux dans certaines situations sociales et les éviter parce qu'il a peur de faire une gaffe ou d'être jugé par d'autres personnes ; ressentir une montée soudaine et imprévisible de malaises ou de craintes intenses ; ressentir des tensions musculaires, être agité ou se sentir fébrile lorsqu'il est inquiet ; s'inquiéter de façon excessive ou exagérée ; être dérangé par des pensées qui reviennent sans cesse sans pouvoir les contrôler ; se sentir obligé de répéter le même comportement pour contrôler une pensée ; et être affecté par des souvenirs par rapport à un événement dont il a été témoin et qui a été traumatisant ou qui a mis sa vie ou celle d'autres personnes en danger.

À partir des réponses obtenues, une échelle dont les valeurs vont de 0 à 10 a été construite. Mentionnons que les questions sont inspirées des critères du DSM-IV (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders*, 4^e édition) sur les troubles anxieux. Pour les besoins de l'analyse, les scores ont été regroupés en quintiles, puis en deux catégories : niveau le plus faible (quintile 1), niveau moyen (quintiles 2 à 4) niveau plus élevé (quintile 5, score de 4 ou plus) ; 2) autres niveaux (quintiles 1 à 4, score de 0 à moins de 4).

Intégration scolaire aux études collégiales

Au moins un cours échoué à la première session d'études collégiales

Cette variable a été construite à partir de la variable « Type de résultat au cours suivi » du fichier « Résultats aux cours collégiaux » du ministère de l'Enseignement supérieur entre la session de l'automne 2015 et celle de l'hiver 2017. Tous les cours suivis au premier trimestre d'inscription au collégial sont pris en compte, y compris ceux d'éducation physique. Les jeunes ayant un code de résultat « EC » (pour échec) à au moins un cours lors de cette session sont considérés comme ayant eu au moins un échec. Toutes les autres situations, c'est-à-dire la réussite de tous les cours, mais également les échecs à un cours pour lequel la présence de l'étudiant n'a pas été confirmée, les exemptions, les équivalences, les dispenses, les substitutions et les résultats incomplets, sont incluses dans la modalité « Aucun échec ».

Caractéristiques à l'entrée au collégial

Type de formation à la première inscription aux études collégiales

Cette variable est issue du fichier « Fréquentation scolaire (Élève-Collégial) » du MES. La variable a trois modalités : 1) Programme préuniversitaire ; 2) Programme technique (y compris les programmes menant à une attestation d'études collégiales) ; 3) Programme Accueil et transition.

Session de la première inscription aux études collégiales/Statut d'entrée lors de la première inscription

Ces variables sont construites à partir de « l'année civile » et du « trimestre de la première présence au collégial », deux variables disponibles dans le fichier « Fréquentation scolaire (Élève-Collégial) » du MES entre l'automne 2011 et l'hiver 2025.

Pour la session de la première inscription, les jeunes ont été regroupés en quatre catégories : 1) avant la session d'automne 2015 ; 2) à la session d'automne 2015 ; 3) entre les sessions d'hiver 2016 et 2017 ; 4) après la session d'hiver 2017.

Pour le statut à l'entrée au collégial, un jeune est considéré comme « à temps » s'il a commencé les études collégiales à l'automne 2015. Il est considéré comme « en retard » s'il a commencé à l'hiver 2016 ou plus tard. Rappelons que les jeunes qui ont commencé à l'avance ou après l'hiver 2017 sont exclus de ces analyses.

But et niveau d'engagement avant l'entrée aux études collégiales

Aspirations scolaires à 15 ans

Au volet 2013 de l'étude, on a demandé aux jeunes le plus haut niveau de scolarité qu'ils désiraient atteindre. Ceux-ci pouvaient choisir entre six choix de réponse : 1) j'arrêterai avant la fin de mes études secondaires ; 2) je terminerai mes études secondaires en formation générale (DES) ; 3) je ferai des études secondaires en formation professionnelle au secondaire (DEP) ; 4) je ferai des études en formation technique au collégial (DEC) ; 5) je ferai des études universitaires ; 6) je ne sais pas, cela ne me dérange pas. Pour les besoins des analyses, les réponses ont été regroupées en deux catégories : 1) études collégiales et universitaires ; 2) études secondaires ou moins (y compris la formation professionnelle) ou ne sait pas, ne le dérange pas.

Avoir en tête un domaine de travail à 17 ans

Au volet 2015 de l'étude, on a demandé aux jeunes d'indiquer leur niveau d'accord avec l'énoncé suivant, tiré de *The Career Decision Profile* ([© Jones, L. K., 1998] Jones et Lohmann 1998) : « J'ai déjà en tête un domaine dans lequel j'aimerais travailler (exemple : médecine, agriculture, administration, arts, etc.) ». Le jeune devait répondre selon une échelle allant de « Pas du tout en accord » à « Totalelement en accord ». À partir des réponses obtenues, une variable comportant deux catégories a été construite : « Pas du tout, très peu ou un peu en accord » et « Moyennement à totalement en accord ».

Avoir décidé de sa future occupation à 17 ans

Au volet 2015 de l'étude, on a demandé aux jeunes d'indiquer leur niveau d'accord avec l'énoncé suivant, tiré de *The Career Decision Profile* ([© Jones, L. K., 1998] Jones et Lohmann 1998) : « J'ai décidé de l'occupation que j'aimerais exercer plus tard (exemple : électricien, ingénieur, infirmière, cuisinier, etc.) ». Le jeune devait répondre selon une échelle allant de « Pas du tout en accord » à « Totalelement en accord ». À partir des réponses obtenues, une variable comportant deux catégories a été construite : « Pas du tout, très peu ou un peu en accord » et « Moyennement à totalement en accord ».

Se sentir à l'aise dans son cheminement de choix de carrière à 17 ans

Au volet 2015 de l'étude, on a demandé aux jeunes d'indiquer leur niveau d'accord avec l'énoncé suivant, tiré de *The Career Decision Profile* ([© Jones, L. K., 1998] Jones et Lohmann 1998) : « Je me sens à l'aise dans mon cheminement concernant mon choix de carrière ». Le jeune devait répondre selon une échelle allant de « Pas du tout en accord » à « Totalelement en accord ». À partir des réponses obtenues, une variable comportant deux catégories a été construite : « Pas du tout, très peu ou un peu en accord » et « Moyennement à totalement en accord ».

Niveau de décision quant au choix de carrière à 17 ans

Cette variable est construite à partir de deux questions du volet 2015 de l'étude visant à savoir si le jeune : 1) a déjà en tête un domaine dans lequel il aimerait travailler et 2) a décidé de la profession ou du métier qu'il aimerait exercer plus tard. Le jeune devait répondre selon une échelle allant de « Pas du tout en accord » à « Totalelement en accord ». Le score obtenu à partir des réponses aux deux questions a été ramené sur une échelle de 0 à 10. Aux fins des analyses, les scores ont été regroupés en terciles : 1) niveau plus faible (tercile 1, score entre 0 et 5,71) ; 2) niveau moyen (tercile 2, score entre 6,43 et 9,29) ; et 3) niveau plus élevé (tercile 3, score égal ou supérieur à 10) ([The Career Decision Profile, © Jones, L. K., 1998] Jones et Lohmann 1998).

Facteurs familiaux et scolaires antérieurs à l'entrée aux études collégiales

Statut socioéconomique de la famille à 17 ans

Le statut socioéconomique est une variable construite par l'Institut de la statistique du Québec à l'aide de la méthode mise au point par J. Doug Willms de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il est basé sur cinq sources : le niveau de scolarité de la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM) et de son conjoint ou sa conjointe, s'il y a lieu, le prestige de la profession de la PCM et du conjoint ou de la conjointe, s'il y a lieu, et le revenu du ménage. L'échantillon a ensuite été divisé en quintiles, puis en deux catégories : 1) du moins favorisé au relativement favorisé (quintiles 1 à 4); 2) plus favorisé (quintile 5).

Pour plus de détails sur la construction de cet indice, se référer au document [Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2015](#) (p. 57 à 59) disponible sur le site Web de l'ELDEQ.

Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents

Cette variable est construite à partir du plus haut diplôme obtenu par la mère et par le père au premier volet de l'étude (alors que l'enfant avait 5 mois). La première catégorie regroupe les jeunes dont les deux parents (ou le parent seul) n'ont pas de diplôme ou ont, au plus, un diplôme de niveau secondaire. La seconde catégorie regroupe les jeunes dont les deux parents (ou le parent seul) ont un diplôme de niveau supérieur au secondaire.

Moyenne à la fin du secondaire

Cette variable a été construite à partir de la variable « Cote au secondaire » du fichier « Résultats aux cours collégiaux (Élève-Collégial) » du ministère de l'Enseignement supérieur. Selon la documentation fournie par le MES, cet indicateur, exprimé en pourcentage, représente la moyenne des notes finales obtenues par un élève aux épreuves des matières obligatoires en 4^e et 5^e secondaire, en formation générale des jeunes. Chaque note est pondérée selon le nombre d'unités attribuées à l'épreuve. Le calcul tient compte de tous les résultats enregistrés à une même épreuve, y compris les reprises.

Matières incluses :

- Chimie (4^e secondaire, ancien régime)
- Physique (4^e secondaire, ancien régime)

- Sciences physiques (4^e secondaire, anciens curriculums)
- Science et technologie ou applications technologiques et scientifiques (4^e secondaire, nouveau pédagogique)
- Mathématiques (4^e et 5^e secondaire, tous régimes)
- Histoire du Québec et du Canada (4^e secondaire, anciens curriculums)
- Histoire et éducation à la citoyenneté (4^e secondaire, nouveau pédagogique)
- Éducation économique (5^e secondaire, anciens curriculums)
- Monde contemporain (5^e secondaire, nouveau pédagogique)
- Français langue maternelle (4^e et 5^e secondaire, tous régimes)
- Anglais langue seconde (4^e et 5^e secondaire, tous régimes)
- Anglais langue maternelle (4^e et 5^e secondaire, tous régimes)
- Français langue seconde (4^e et 5^e secondaire, tous régimes)
- Langue maternelle pour commissions scolaires conventionnées (crie, Kativik, Naskapi)

Matières exclues :

- Éducation physique
- Éducation physique et santé (nouveau pédagogique)
- Développement personnel
- Choix de carrière
- Enseignement moral
- Enseignement moral et religieux (nouveau pédagogique)
- Éthique et culture religieuse
- Arts (nouveau pédagogique)

La variable numérique a été recodée en quatre catégories pour certaines analyses (moins de 70 %, de 70 % à moins de 75 %, de 75 % à moins de 80 %, 80 % et plus) et en deux catégories pour l'analyse de régression logistique (moins de 75 % et 75 % et plus).

Filière d'études au secondaire

La filière d'études au secondaire se base sur les données du ministère de l'Éducation du Québec en 2013-2014² alors que la majorité des jeunes étaient en 4^e secondaire³. La filière d'études, qui s'appuie sur la conceptualisation de Laplante et autres (2018), combine le type d'école et le type de programme suivi au secondaire et se divise en six catégories : les programmes réguliers des écoles publiques, les programmes enrichis des écoles publiques, les programmes d'éducation intermédiaire (PEI) des écoles publiques, les programmes réguliers des écoles privées, les programmes enrichis des écoles privées et les PEI des écoles privées. Aux fins des

2. L'information utilisée pour classer les jeunes provient de l'année 2013-2014 dans 99 % des cas. Les données des années 2012-2013, 2014-2015 et 2015-2016 ont été utilisées pour les autres situations.

3. En 2013-2014, environ 74 % des jeunes de la population visée étaient en 4^e secondaire, 13 % étaient en 3^e secondaire et 2,3 % étaient en 5^e secondaire. Le reste des jeunes étaient en 1^{re} ou 2^e secondaire (3,7 %) ou en formation préparatoire au travail ou en formation professionnelle (7 %).

analyses, nous distinguons la fréquentation des programmes réguliers de l'école publique des cinq autres filières, généralement sélectives. Ainsi, l'indicateur compte deux catégories :

1. La fréquentation d'une école privée ou l'inscription dans un programme enrichi ou un PEI de l'école publique. Cette catégorie inclut tous les programmes de l'école privée ainsi que les programmes suivants de l'école publique : PEI, programme d'enrichissement en sport, en langues, en sciences, en informatique, en arts ou multivolets, arts-études ou sport-études.
2. L'inscription dans un programme régulier d'une école publique. Cette catégorie inclut le programme régulier de la formation générale des jeunes ainsi que la préparation à la formation professionnelle, la formation professionnelle et la formation générale des adultes⁴.

Obtention d'un diplôme de niveau secondaire en 2015 ou avant

Les fichiers administratifs du ministère de l'Éducation pour les années scolaires 2012-2013 à 2015-2016 ont été utilisés afin de déterminer si les jeunes ont obtenu un diplôme ou une qualification en sept ans ou moins. À partir de ces données, une variable comportant trois catégories a été construite : les jeunes ayant obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en cinq ans ou moins ; les jeunes ayant obtenu une qualification⁵ en cinq ans ou moins et ceux n'ayant obtenu ni l'un ni l'autre. Étant donné le petit nombre de jeunes ayant obtenu une qualification, et comme ceux-ci présentent des caractéristiques qui se rapprochent beaucoup plus des jeunes ne possédant ni qualification ni diplôme que des diplômés, les deux dernières catégories ont été regroupées.

Méthodes d'apprentissage à 15 ans

Cette échelle est construite à partir de sept questions posées au jeune afin d'évaluer le niveau d'autorégulation des apprentissages. Le jeune devait indiquer s'il était tout à fait en désaccord, plutôt en désaccord, un peu en désaccord, un peu d'accord, plutôt d'accord ou tout à fait d'accord avec les énoncés suivants : 1) Je prends le temps de planifier mon temps d'étude ; 2) Quand j'étudie, j'essaie d'identifier les parties importantes plutôt que de seulement lire le

matériel ; 3) Quand je suis en train d'étudier, j'essaie de faire des liens entre les informations reçues dans le cours et les lectures ; 4) Je me donne des moyens particuliers (ex. : des tableaux) pour résumer la matière du cours ; 5) La plupart du temps, j'attends à la dernière minute pour étudier mes examens ou pour faire mes travaux ; 6) Je m'arrête parfois pour me demander comment les différentes parties sont reliées les unes aux autres ; 7) Quand j'étudie, je me redis les idées importantes dans mes propres mots.

Un score de 0 à 10 a été calculé à partir des réponses obtenues à ces questions pour le volet 2013 (pour plus de détails à ce sujet, consulter le document [Variables dérivées de l'ELDEQ, 1^{re} édition 1998-2023 – Partie B](#)). L'échantillon a ensuite été divisé en quintiles, puis en deux catégories : 1) Du plus faible au relativement élevé (quintiles 1 à 4, score de 0 à 7,9) ; 2) Plus élevé (quintile 5, score de 8 et plus).

Degré d'attachement à l'école à 15 ans

L'échelle est une adaptation d'une échelle de Hill et Werner (2006), qui vise à mesurer la connexion émotionnelle de l'élève à son école. L'échelle de l'attachement à l'école est construite à partir de cinq questions posées aux jeunes : 1) Je suis fier(-ière) de faire mes études à cette école ; 2) Je suis content(e) de faire mes études à cette école ; 3) Je me sens en sécurité dans mon école ; 4) La plupart des matins, j'ai le goût d'aller à l'école ; 5) J'aime mon école. Les jeunes devaient indiquer s'ils et elles étaient fortement en désaccord, en désaccord, incertains ou incertaines, d'accord ou fortement d'accord avec ces énoncés.

Un score de 0 à 10 a été calculé à partir des réponses obtenues à ces questions pour le volet 2013 (pour plus de détails à ce sujet, consulter le document [Variables dérivées de l'ELDEQ, 1^{re} édition 1998-2023 – Partie B](#)). L'échantillon a ensuite été divisé en quintiles, puis en deux catégories : 1) plus faible (quintile 1, score de 0 à 5,5) ; 2) moyennement faible à plus élevé (quintiles 2 à 5, score de 6 et plus).

Plan d'intervention actif à 15 ans

Cet indicateur provient des données fournies par le ministère de l'Éducation du Québec pour l'année scolaire 2012-2013. Il distingue les jeunes qui avaient un plan d'intervention actif à leur dossier des autres.

4. Les jeunes inscrits et inscrites en formation générale des adultes ou en formation professionnelle représentent moins de 1 % des jeunes de la population visée et environ 1,3 % des jeunes de la catégorie « programme régulier de l'école publique ».

5. Cela inclut l'attestation de formation professionnelle (AFP), l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ), le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA) et l'attestation de compétences (ADC).

Dépression selon le jeune à 15 ans et à 17 ans

Cette échelle est construite à partir de huit questions posées au jeune afin d'évaluer ses symptômes dépressifs. Ces items ont été proposés par S. Côté (GRIP-UdM) et tirés du *Questionnaire sur la santé mentale et l'adaptation à l'adolescence* (Côté et autres 2012). Pour chaque énoncé, le jeune devait indiquer si, au cours des mois précédant l'enquête, celui-ci avait été : jamais vrai, parfois vrai ou souvent vrai – 1) J'ai pensé que je n'étais pas aussi beau ou aussi intelligent que les autres ; 2) J'ai eu de la difficulté à réfléchir clairement ; 3) Je n'ai pris plaisir à rien, je ne m'intéressais à rien ; 4) J'ai perdu intérêt pour les choses que j'apprécie d'habitude ; 5) Je me suis senti triste et malheureux ; 6) J'ai pensé que je ne pouvais rien faire de bon ; 7) J'ai manqué d'énergie ou je me suis senti fatigué ; 8) Même de petites choses me fatiguaient vraiment beaucoup.

Un score de 0 à 10 a été calculé à partir des réponses obtenues à ces questions pour les volets 2013 et 2015 (pour plus de détails à ce sujet, consulter le document [Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2015](#) – MIA). L'échantillon a ensuite été divisé en quintiles, puis en deux catégories : 1) niveau de symptômes plus élevé (quintile 5, volet 2013 – score de 5,63 et plus/volet 2015 – score de 6 et plus) ; 2) plus faible à moyennement élevé (quintiles 1 à 4).

Anxiété généralisée selon le jeune à 15 ans et à 17 ans

Cette échelle est construite à partir de neuf questions posées au jeune afin d'évaluer ses symptômes d'anxiété généralisée. Ces items ont été proposés par S. Côté (GRIP-UdM) et tirés du *Questionnaire sur la santé mentale et l'adaptation à l'adolescence* (Côté et autres 2012). Pour chaque énoncé, le jeune devait indiquer si, au cours des mois précédant l'enquête, celui-ci avait été : jamais vrai, parfois vrai ou souvent vrai – 1) J'ai été trop craintif ou nerveux ; 2) J'ai eu des inquiétudes qui ont affecté ma vie de tous les jours ; 3) Je me suis inquiété de ma conduite passée ; 4) Je me suis inquiété de mon travail à l'école ; 5) Je me suis inquiété de ma santé ; 6) Je me suis inquiété des personnes qui me sont chères (familles,

amis) ; 7) Je me suis inquiété de l'état de mes amitiés (i.e. se faire des amis et les garder) ; 8) J'ai été préoccupé par mon apparence ou mon poids ; 9) J'ai trouvé difficile de contrôler mes inquiétudes.

Un score de 0 à 10 a été calculé à partir des réponses obtenues à ces questions pour les volets 2013 et 2015 (pour plus de détails à ce sujet, consulter le document [Variables dérivées de l'ELDEQ 1998-2015](#) – MIA). L'échantillon a ensuite été divisé en quintiles, puis en deux catégories : 1) niveau de symptômes plus élevé (quintile 5, volet 2013 – score de 6,67 et plus/volet 2015 – score de 6,67 et plus) ; 2) plus faible à moyennement élevé (quintiles 1 à 4).

Services adaptés au collégial

Utilisation des services adaptés durant les études collégiales (mesurée à 21 ans)

Au volet 2019 de l'étude, on a demandé aux jeunes dont le plus haut niveau de scolarité déclaré était collégial, universitaire ou autres s'ils étaient inscrits aux services adaptés lorsqu'ils fréquentaient le cégep. Les choix de réponse étaient « Oui », « Non », ou « Ne s'applique pas (je n'ai pas fait d'études collégiales) ». Les jeunes qui n'avaient pas fréquenté les études collégiales à 21 ans ont été exclus des analyses.

Mesures d'accommodement ou de soutien utilisées auprès des services adaptés (mesurée à 21 ans)

Au volet 2019, on a demandé aux jeunes qui étaient ou qui avaient été inscrits aux services adaptés au cégep de nous indiquer les mesures de soutien ou d'accommodement qu'ils avaient utilisées. Les choix de réponse étaient : « Ordinateur ou aide technologique », « Soutien à la prise de notes », « Temps additionnel pour les travaux ou les examens », « Nombre restreint de cours », « Autres ». Plusieurs choix pouvaient être sélectionnés.

Références

- CARON, J. (1996). « L'Échelle de provisions sociales : une validation québécoise », *Santé mentale au Québec*, [En ligne], vol. 21, n° 2, p. 158-180. doi : [10.7202/032403ar](https://doi.org/10.7202/032403ar). (Consulté le 13 janvier 2026).
- HILL, L. G., et N. E. WERNER (2006). "Affiliative motivation, school attachment, and aggression in school", *Psychology in the Schools*, [En ligne], vol. 43, n° 2, février, p. 231-246. doi : [10.1002/pits.20140](https://doi.org/10.1002/pits.20140). (Consulté le 13 janvier 2026).
- JONES, L. K., et R. C. LOHMANN (1998). "The Career Decision Profile: Using a measure of career decision status in counseling", *Journal of Career Assessment*, [En ligne], vol. 6, n° 2, p. 209-230. doi : [10.1177/106907279800600207](https://doi.org/10.1177/106907279800600207). (Consulté le 12 janvier 2026).
- LAPLANTE, B., et autres (2018). « L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités », *Cahiers québécois de démographie*, [En ligne], vol. 47, n° 1, p. 49-80. doi : [10.7202/1062106ar](https://doi.org/10.7202/1062106ar). (Consulté le 23 septembre 2024).

La collection *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) est produite par la Direction des études longitudinales.

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1) se trouvent sur le site Web de l'ELDEQ 1 (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Publications ».

Principaux partenaires financiers de l'ELDEQ :

- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Institut de la statistique du Québec
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Notice bibliographique suggérée

GROLEAU, Amélie (2026). « Entre parcours scolaire et contexte de vie : les facteurs associés à l'obtention d'une première sanction d'études collégiales. Description des variables », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – De la naissance à l'âge adulte*, [En ligne], vol. 9, fascicule 8, février, Institut de la statistique du Québec, 1-10 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/facteurs-associes-obtention-premiere-sanction-etudes-collegiales-variables.pdf]

Ce document a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Amélie Groleau

Direction des études longitudinales :

Nancy Illick

Avec la collaboration de :

Karine Tétreault et Mai Thanh Tu
Direction des études longitudinales

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cjd@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2026
ISBN 978-2-555-03241-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2019

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction